



# Le Comité militaire

Ses priorités : opérations, capacités et coopération



## Rapport du Président

Le général Ray Henault 2005 - 2008



# Table des matières

<b>Avant-propos du Président du Comité militaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Une Alliance dynamique qui relève les défis et répond aux exigences .....</b>	<b>5</b>
L'extension des opérations .....	6
L'amélioration des capacités - la transformation.....	10
Le renforcement de la coopération .....	13
<b>Les années à venir ou comment se préparer aux défis futurs .....</b>	<b>16</b>
Les opérations .....	17
Les capacités.....	18
La coopération .....	19
<b>Conclusion .....</b>	<b>20</b>

# Avant-propos du Président du Comité militaire

La publication de ce bref aperçu des travaux du Comité militaire et de son organe exécutif, l'État-major militaire international, coïncide avec les derniers mois de mes 40 années de carrière militaire, couronnées par trois années en tant que conseiller militaire principal du Conseil de l'Atlantique Nord et du Secrétaire général de l'OTAN, et quatre années en tant que chef de l'état-major de la Défense des forces canadiennes. Le hasard a voulu que l'Alliance et moi-même fêtions bientôt nos soixante printemps ; nous sommes tous deux à un moment de transition, et je ne peux m'empêcher de réfléchir à certaines observations et à certains enseignements que j'ai tirés de ces dernières années passées au service de la défense et de la sécurité.

Dans le cadre de mon mandat actuel de Président du Comité militaire, j'ai eu l'immense privilège de me rendre régulièrement sur bon nombre de nos théâtres d'opérations, dans les 26 pays de l'OTAN, dans les 14 pays partenaires - ainsi qu'au Japon, en Australie et dans les pays membres aspirants - sans oublier le Pakistan, un allié indéniablement important. Cette fonction d'ouverture m'a permis de rencontrer des leaders militaires et politiques au plus haut niveau afin d'échanger des points de vue, de débattre de questions d'intérêt mutuel, de favoriser ou renforcer la contribution aux opérations de l'OTAN et, ce qui n'est pas négligeable, de parler de l'évolution de l'OTAN à l'ensemble de ces publics grâce aux médias nationaux et internationaux.

Parce qu'elle est une grande organisation internationale dont les activités sont fondées sur le principe de l'égalité des voix de tous ses membres, l'OTAN peut par moments facilement prêter le flanc à la critique. En effet, l'agrément des doctrines et textes divers est parfois long et fastidieux. Le processus de transformation est plus lent qu'on ne le souhaiterait. Des lacunes en matière de constitution de forces et de capacités peuvent être constatées en Afghanistan ainsi que dans d'autres opérations et activités de l'OTAN. Les déclarations politiques ne se traduisent pas toujours directement par des capacités militaires déployables ou déployées.

Ces réalités sont souvent évoquées, mais ce que l'on montre et que l'on dit moins, et que l'on comprend moins de ce fait, c'est combien l'OTAN

a évolué, comment elle s'adapte aujourd'hui pour relever les défis sécuritaires de demain, et en quoi le Comité militaire enrichit l'action de l'Alliance.

Lorsque je me trouvais sur la place Rouge l'été dernier aux côtés du chef d'état-major de la Défense russe, le spectacle des unités disposées en formation parfaite défilant et saluant le drapeau de l'OTAN m'a fait mesurer une nouvelle fois l'ampleur de ce que l'OTAN a accompli en relativement peu de temps. J'ai souvent vécu des instants comparables au cours des trois dernières années. Récemment, à Vilnius, je me suis entretenu avec des pilotes portugais aux commandes de chasseurs déployés à l'appui de la mission de police du ciel de l'OTAN dans les États baltes : le contrôle, la conduite et la direction des activités étaient assurés par du personnel estonien, letton et lituanien travaillant ensemble et en continuité.

Dans la vallée de Sangin, en Afghanistan, j'ai rencontré des soldats de plusieurs pays - y compris de l'armée nationale afghane, de plus en plus efficace quoique naissante, encadrée et équipée par l'OTAN - travaillant côte à côte avec l'Alliance pour libérer la région de l'influence des talibans. J'ai vu des officiers irakiens fiers d'avoir réussi nos stages de formation à Bagdad et j'ai rencontré des stagiaires japonais étudiant dans des écoles de l'OTAN. Je me suis émerveillé devant une organisation qui intègre l'infanterie mongole dans ses opérations au Kosovo, des Australiens dans sa mission en Afghanistan, des Ukrainiens et des Russes dans sa mission de « défense de l'OTAN » au titre de l'Article 5<sup>1</sup> en Méditerranée, et qui déploie des centaines de personnes pour aider le Pakistan après un séisme ou les États-Unis après un cyclone.

Il y a moins de vingt ans, l'OTAN comptait 16 pays membres mais ne comptait aucun partenaire, et elle n'avait encore conduit aucune opération ou exercice au-delà des frontières de ses États membres. Elle se préparait à une opération défensive de forte intensité en Centre Europe et s'appuyait sur une infrastructure logistique et de communications bien développée et déjà en place. L'organisation reposait littéralement sur des milliers de bases et de stations et sur une énorme quantité de matériels et de personnels disponibles à bref délai pour la protéger contre des attaques militaires directes.

1. L'Article 5 est la clause de défense collective du traité fondateur de l'OTAN, en vertu de laquelle chacun des Alliés convient qu'une attaque contre l'un ou plusieurs d'entre eux survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre tous les Alliés.

À l'heure actuelle, l'OTAN compte 26 membres et 38 autres pays parties à quatre accords de partenariat. Trois de ces pays en sont à un stade avancé de leur démarche d'adhésion, tandis que deux autres prennent part à un dialogue intensifié qui pourrait les mener à une invitation au plan d'action pour l'adhésion.

L'OTAN a connu cinq cycles d'élargissement depuis sa création, et d'autres encore semblent incontournables. Depuis la chute du mur de Berlin, les frontières de deux pays membres de l'OTAN ont changé de manière notable (l'Allemagne et la République tchèque), et deux autres membres sont devenus des pays (la Slovaquie et la Slovaquie). Par ailleurs, 16 des 23 pays du programme de Partenariat pour la paix n'existaient même pas encore en tant que pays indépendants en 1989; certains étaient même occupés. Bon nombre d'entre eux ont dû ériger des structures et des organisations de défense à partir de rien. Il est important de noter que les anciens États non russes du pacte de Varsovie ont intégré l'OTAN avec succès.

Nous avons collectivement augmenté la déployabilité de nos forces, considérablement modernisé l'équipement, fermé de nombreuses bases, détruit des centaines de pièces de matériels, et réduit de centaines de milliers le nombre des effectifs, et tout cela dans un laps de temps très court. En quelques années seulement, l'OTAN a mené huit opérations sur quatre continents. De nombreux alliés de l'OTAN apportent également leur soutien à des opérations militaires sous les auspices des Nations Unies, de l'Union européenne ou dans le cadre de coalitions.

Il s'agit là de remarquables réalisations en matière de transformation.

L'Alliance ne se repose pas pour autant sur ses lauriers. Elle participe activement au débat sur des questions sécuritaires plus vastes, y compris le rôle qu'elle devrait jouer en matière de sécurité énergétique, de cyberdéfense, de sécurité maritime renforcée et la façon de travailler plus étroitement avec l'ensemble des acteurs associés à des opérations d'envergure. Elle ne ménage aucun effort pour adapter et réviser ses mécanismes et ses processus afin de mieux faire face à la multiplication

et à la complexité croissante des enjeux et des initiatives, cherchant par exemple à produire de nouvelles économies pour ce qui concerne les frais généraux du siège, tout en atteignant une plus grande déployabilité. Les sommets des chefs d'État de 2006 et de 2008 et l'important sommet anniversaire de 2009, qui marquera les 60 ans de l'Alliance, sont des temps forts de notre programme.

Je suis fier de pouvoir dire que le Comité militaire a été au cœur de tous ces objectifs et de toutes ces initiatives, pour ne citer que ceux-là.

La plus haute autorité militaire de l'OTAN est composée des chefs d'état-major de la Défense de l'ensemble des 26 pays membres. Leur travail courant et quotidien est assuré par les représentants militaires permanents, de grade équivalent à celui de général de corps d'armée pour la plupart, basés au siège de l'OTAN à Bruxelles. Leurs activités, menées avec le soutien de l'État-major militaire international (EMI), portent sur un vaste éventail de questions autour desquelles un consensus s'établit.



Au cours des trois années de mon mandat de Président, quelque 500 mémorandums rendant des avis militaires du Comité militaire ou du Président au Conseil de l'Atlantique Nord et à ses comités politiques ont été agréés, plus de 70 importants documents d'orientation ont été approuvés, et plusieurs centaines de mémorandums contenant des informations destinées aux représentants militaires, des orientations à l'intention des commandants stratégiques ou destinés à des échanges avec les responsables politiques de l'OTAN ont été traités.

L'éventail des questions abordées est extrêmement large. Le Comité militaire a, parmi d'autres nombreuses questions, agréé la transformation des forces spéciales, des codes de conduite relatifs à l'utilisation de sonars actifs pour assurer la protection des mammifères marins, l'activation de plusieurs centres d'excellence de l'OTAN, la création d'un centre de fusion du renseignement et des programmes OTAN de transport aérien stratégique. Il a mis au point une myriade de plans de circonstance génériques, il a examiné les processus de financement et il a fait de l'opération en Afghanistan, d'abord basée uniquement à Kaboul, un déploiement aujourd'hui étendu à l'ensemble du pays auquel participent maintenant 43 000 militaires. Il va de soi que ce n'est là qu'un petit aperçu représentatif du tableau d'ensemble.

Il ne semble pas que le rythme des activités ralentira dans les mois à venir. Les sommets prévus seront déterminants pour l'orientation future de l'Alliance et de ses partenaires ; ils conduiront à des décisions politiques essentielles sur l'élargissement et au renforcement de nos capacités militaires, et ils définiront la façon dont nous menons nos opérations. C'est pourquoi le Comité militaire doit être prêt à donner des avis militaires éclairés et agréés aux organes de décisions politiques, et à mettre ensuite en œuvre la vaste gamme d'initiatives agréées. Ces décisions feront sans aucun doute l'objet de discussions au cours des réunions ministérielles et des sessions tenues au niveau des chefs d'état-major de la Défense. Une intensification du rôle et des activités du Comité militaire est donc à prévoir.

Enfin, j'aimerais vous livrer quelques-uns des enseignements que j'ai tirés personnellement de cette expérience formidable :

- La prise de décisions par consensus est un aspect essentiel du travail de l'Alliance. Amener l'ensemble des pays à agréer une politique peut être très long, frustrant et parfois même conduire à une formulation du « plus petit dénominateur commun ». C'est pourtant grâce au consensus que les entités dont la taille et les ressources sont modestes peuvent s'exprimer au même titre que d'autres, de plus grande taille et dotées de ressources relativement importantes - tel est le principe fondateur et durable d'une Alliance vouée à l'égalité des droits et des responsabilités de tous.
- La communication avec nos publics est une activité de plus en plus importante pour tous ceux qui servent l'Alliance. Lors de presque toutes les visites de pays, les leaders militaires et politiques se sont accordés à dire que dans un marché de surabondance d'information, l'Alliance et ses partenaires doivent redoubler d'efforts pour expliquer et illustrer l'action de l'OTAN pour tous nos publics, ainsi que tous nos adversaires.
- L'OTAN est un lieu d'échange et de dialogue unique en matière de sécurité et de défense. La disponibilité et la présentation sans précédent des politiques, des programmes, des activités et des initiatives des divers pays poussent au changement et constituent une motivation en faveur de l'interopérabilité opérationnelle.

Je suis à la fois honoré et fier d'avoir pu contribuer modestement à apporter des changements positifs à cette organisation. J'ai admiré à chaque instant le travail exceptionnel des membres des armées de terre, des forces navales et des forces aériennes de l'OTAN et de ses partenaires sur de nombreux théâtres d'opérations dangereux et complexes, et les efforts soutenus des commandants et des états-majors des différents quartiers généraux qui œuvrent dans l'intérêt de l'Alliance. Il s'agit là d'une équipe de personnels internationaux de la plus grande qualité.



Ray Henault  
Général

# Une Alliance dynamique qui relève les défis et répond aux exigences

Si les changements que l'OTAN a connus depuis la fin de la guerre froide sont spectaculaires, il n'en reste pas moins que les trois dernières années sont considérées par beaucoup comme une période charnière définissant l'évolution d'une Alliance qui continue de s'adapter aux nouveaux défis dans



le domaine de la sécurité, même après 60 ans d'existence. Le principal élément moteur de cette évolution récente a été la participation à des opérations, dont le nombre a considérablement augmenté, en réponse à des préoccupations de sécurité, au point de déployer aujourd'hui plus de 55 000 militaires sur trois continents différents. Outre ces exigences opérationnelles, l'OTAN s'est concentrée sur un effort transformationnel dans le cadre duquel de nouvelles capacités et de nouveaux processus sont élaborés, gérés et soutenus. Ces dernières années, cet effort a également été porteur de solutions novatrices en matière de transport aérien stratégique, de formules améliorées de financement commun et d'une plus grande souplesse de l'état de préparation des forces. L'Alliance elle-même s'est considérablement agrandie depuis sa création, en 1949, puisqu'elle est passée de douze membres à ses débuts à vingt-six Alliés depuis 2004. Avec les 23 pays du Partenariat pour la paix, dont trois se sont ajoutés récemment en 2006, elle constitue une tribune de sécurité puissante de 49 pays au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique. À ce nombre s'ajoutent les sept pays partenaires du Dialogue méditerranéen (DM), accueillis au

sein d'un partenariat distinct en 2004, les quatre États du Golfe, avec lesquels l'OTAN coopère depuis l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) de 2004, les pays de contact<sup>2</sup>, qui comprennent l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud, qui eux aussi participent activement au dialogue, à la consultation et à la coopération entre militaires avec l'OTAN.

Les changements intervenus à l'OTAN sont le résultat de plusieurs décisions du Conseil de l'Atlantique Nord, dont les 26 membres continuent de faire avancer l'Alliance pour qu'elle puisse relever les nombreux nouveaux défis et qu'elle puisse répondre aux exigences du nouvel environnement de sécurité. Les opérations, les politiques ou les activités entreprises par l'OTAN doivent presque toutes, d'une manière ou d'une autre, faire l'objet d'un avis émis par le Comité militaire que le Président oriente et concrétise par consensus auprès des 26 représentants militaires. L'étendue du travail accompli par le Comité militaire et par l'État-major militaire international (EMI), est révélatrice de l'ampleur et du rythme de l'évolution de l'OTAN depuis 2005.

La première partie de ce rapport souligne les questions essentielles, les réalisations importantes et les principaux axes d'effort concernant les opérations, les capacités et la coopération à l'OTAN, auxquels le Comité militaire et l'EMI se sont totalement consacrés au cours des trois dernières années. La deuxième partie aura pour thème les défis et les tendances pour l'avenir.



2. L'expression « pays de contact » désigne les pays avec lesquels l'OTAN entretient des contacts étroits, mais qui ne font l'objet d'aucun partenariat officiel avec l'Alliance. Les pays de contact aident souvent l'OTAN en lui fournissant des moyens et des forces à l'appui de ses opérations.

## L'extension des opérations<sup>3</sup>

### L'Afghanistan

De toutes les opérations de l'OTAN, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui contribue à instaurer la stabilité en Afghanistan, est celle qui a connu l'évolution la plus notable au cours des trois dernières années, puisqu'elle est passée de 9 000 à plus de 43 000 militaires déployés sous le commandement de l'OTAN sur le théâtre d'opérations. La nouvelle impulsion que l'OTAN a donnée à cette opération après l'avoir reprise des Nations Unies en 2003 a été un facteur déterminant de son succès dans ce pays déchiré par une grave crise intérieure. L'extension de cette opération sur le terrain exigeait le consensus de l'ensemble des pays de l'OTAN et l'accord de nos partenaires non OTAN contributeurs de troupes. Les efforts accomplis au sein des éléments militaires de l'OTAN pour parvenir à un accord sur la stratégie à adopter et sur les ressources sont à la mesure de la complexité de la mission.



La réussite de l'extension de la FIAS depuis 2005 s'explique en partie par le travail primordial de l'EMI et par le soutien qu'il a apporté au Comité militaire, par le biais d'exposés d'information complets et du travail interne requis pour aborder des aspects critiques comme les plans d'opérations, les règles d'engagement, les ressources nécessaires et les structures de commandement et de contrôle. Le Comité militaire s'est appuyé sur ce soutien pour parvenir à un consensus sur ces questions et bien

d'autres ayant trait à la FIAS avant de donner un avis agréé au Conseil, qui devait ensuite rendre sa décision.

#### **Quelques dates importantes pour la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS):**

- Octobre 2004 - septembre 2005: stades 1 et 2, extension de la FIAS de Kaboul aux régions Nord et Ouest de l'Afghanistan.
- Juillet 2006: stade 3, extension de la FIAS à la région Sud.
- Septembre 2006: l'OTAN accepte d'apporter d'urgence son soutien aux efforts des pays partenaires du G8 visant à équiper l'armée nationale afghane (ANA).
- Octobre 2006: stade 4, extension de la FIAS à la région Est - renfort de 10 000 militaires américains.
- Octobre 2006: la FIAS prend les commandes de la Commission tripartite - qui renforce la coopération et la coordination entre la FIAS, l'Afghanistan et le Pakistan - et y joue un rôle facilitateur.
- Novembre 2006: les pays de l'OTAN acceptent de s'engager davantage dans la formation de l'ANA.
- Février 2007: transition du QG de la FIAS à Kaboul à un modèle mixte comprenant une représentation multinationale.
- Décembre 2007: la FIAS apporte son soutien à l'ANA dans l'opération de combat la plus importante qu'elle ait jamais menée contre les talibans, opération qui a permis de sécuriser la ville de Musa Qala.
- Décembre 2007: le parlement néerlandais décide de prolonger de deux ans sa contribution à la FIAS.
- Janvier 2008: les États-Unis annoncent qu'ils enverront en mars 2008 un renfort de 3 200 Marines en Afghanistan pendant sept mois.
- Janvier 2008: le Canada réaffirme sa volonté de prolonger sa mission en Afghanistan, sous certaines conditions.

3. La conduite de toutes les opérations de l'OTAN relève de l'autorité du Commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR), depuis le QG du SHAPE, à Mons, en Belgique.



L'élargissement de la zone de responsabilité de la FIAS à l'ensemble de l'Afghanistan nécessitait davantage de forces sur le terrain, exigence qui était source de pressions croissantes sur les pays membres de l'OTAN, pour qu'ils fournissent les ressources militaires et financières requises. Les demandes d'effectifs et de moyens supplémentaires représentaient un tour de force à plusieurs égards, notamment à cause des coûts engendrés, des risques induits et du nécessaire soutien de l'opinion publique. Mais c'est l'intensification des opérations de combat, principalement au Sud et à l'Est, qui a amené, pour la première fois de l'histoire de l'Alliance, des troupes OTAN à prendre part à des affrontements directs sur le terrain, occasionnant malheureusement des pertes en vies humaines. Malgré les difficultés relatives aux ressources, malgré les pressions politiques, l'OTAN a réussi à mener à bien l'expansion de la FIAS en octobre 2006, et continue à ce jour à progresser dans la lutte contre les groupes rebelles armés qui s'emploient à compromettre l'avenir de l'Afghanistan. En même temps, alors que certaines régions restent plus instables que d'autres, la FIAS, de concert avec la communauté internationale, a facilité en grande partie le travail de reconstruction et de développement qui a grandement changé le cours de la vie de millions d'Afghans.

L'OTAN a non seulement considérablement étendu ses responsabilités dans le domaine de la sécurité en Afghanistan, mais elle a de plus renforcé son rôle d'encadrement de l'armée nationale afghane et, pour ce qui concerne la participation de la communauté internationale, favorisé l'adoption

d'une approche plus globale visant à l'instauration de la stabilité à long terme. Les moyens militaires ne peuvent à eux seuls garantir la réussite de l'opération menée en Afghanistan.

## L'OTAN dans les Balkans

L'opération de l'OTAN dans les Balkans est certes moins importante en taille que la FIAS, mais avec 16 000 militaires sur le terrain, elle reste majeure et cruciale sur les plans de la sécurité régionale, de la stabilité des Balkans et de l'expansion de l'Europe. La position ferme de l'OTAN et sa détermination inébranlable à l'égard de la paix et de la sécurité au Kosovo, assurées par la KFOR, ont permis d'apaiser les violences malgré les tensions qui subsistent dans la région. Le Comité militaire reste pleinement engagé dans tous les aspects des opérations dans les Balkans, notamment :



- Le passage de la KFOR, en août 2005, d'une organisation fixe de quatre brigades à une structure beaucoup plus souple composée de cinq forces opérationnelles manœuvrables. Cette nouvelle structure de commandement et de contrôle a augmenté l'agilité et l'efficacité de la KFOR, ainsi que sa capacité de réagir rapidement à des troubles éventuels.
- La coopération OTAN/Union européenne en Bosnie-Herzégovine, où les tâches restantes ont été transférées avec succès à la force de

maintien de la paix de l'UE, l'EUFOR; cette transition s'est faite dans la continuité et dans le respect de l'ensemble des dispositions de l'accord Berlin plus.

- Le maintien d'une présence active de l'OTAN dans les Balkans, avec des quartiers généraux de liaison militaire à Belgrade, à Sarajevo, à Skopje et à Tirana.

### La mission de formation de l'OTAN en Iraq (NTM-I)

Les activités de formation de l'OTAN en Iraq, auxquelles participent quelque 160 militaires provenant de plusieurs pays alliés, se sont également développées pendant cette période. Avec le soutien de l'EMI, le Comité militaire a pu veiller au bon déroulement de plusieurs initiatives importantes, comme l'élaboration d'un plan de formation global et la mise en œuvre complète de la mission de formation de l'OTAN en Iraq. L'école militaire iraquienne d'Ar Rustamiyah, qui peut accueillir et former 600 officiers par an, ouverte en 2006, et l'université de défense nationale, créée en 2007, contribuent à donner aux forces armées iraquiennes la capacité dont elles ont grand besoin. L'OTAN cherche à poursuivre la transition d'un rôle de formation à un rôle d'encadrement, afin de permettre aux forces de sécurité du pays d'assumer progressivement, seules, la responsabilité de leurs établissements nationaux de formation et d'enseignement.

Au cours des trois dernières années, l'OTAN a contribué à la formation de plus de 7 000 militaires iraqiens en Iraq. En outre, plus de 1 000 militaires iraqiens ont reçu une formation à l'extérieur de l'Iraq, dans des établissements de l'OTAN et d'autres pays. Il s'agit notamment de la formation aux opérations et de la formation des responsables clés, et de stages sur les plans civils d'urgence, la gestion multinationale des crises et la défense contre le terrorisme. D'autre part, la livraison d'équipement en cours, coordonnée par l'OTAN, contribue également au renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité iraqiennes.

### L'opération maritime de l'OTAN en Méditerranée

Active Endeavour (OAE) reste la seule opération de l'OTAN relevant de l'Article 5. Elle met à contribution des navires, des sous-marins et des appareils de l'aéronavale provenant de plusieurs pays OTAN et partenaires, qui effectuent des missions de patrouille en Méditerranée, surveillent la navigation et escortent des navires avec pour objectif de détecter et de décourager les activités terroristes, et de s'en protéger. L'instauration d'une capacité renforcée de connaissance de la situation maritime a considérablement amélioré l'efficacité de la mission. En 2006, pour la première fois dans l'histoire, un bâtiment russe, et en 2007, un bâtiment ukrainien, sont venus s'ajouter à cette force navale importante. Depuis le début de l'opération, les forces de l'opération Active Endeavour ont interpellé plus de 90 000 navires marchands.



### Le soutien de l'OTAN à l'Union africaine

De juillet 2005 à décembre 2007, l'OTAN a assuré le transport aérien de quelque 24 000 soldats de la paix de l'Union africaine (UA) et de plus de 500 agents de police civils provenant de pays africains contributeurs de troupes qui rejoignaient ou quittaient le Darfour pour tenter de mettre un terme à la violence dans cette région. L'OTAN a également formé des officiers de l'UA, principalement à l'exploitation d'un QG militaire multinational et à

la gestion efficace de l'information. Ce soutien a évolué en juin 2007, lorsque l'OTAN a accepté de fournir davantage de moyens de transport aérien stratégique aux États de l'UA disposés à déployer des troupes en Somalie dans le cadre de la mission de l'UA dans ce pays (AMISOM). Le soutien de l'OTAN à l'UA continue d'évoluer et de s'adapter à la fois aux besoins des Nations Unies et à ceux de l'UA, en coordination et en consultation étroites avec l'Union européenne.

## Les opérations de secours humanitaires

L'Alliance a également la capacité de réagir rapidement à des crises partout dans le monde. Elle en a apporté la preuve à la fin de 2005, après un séisme dévastateur au Pakistan. Quelques jours seulement après le drame, le Comité militaire a été en mesure de donner au Conseil un avis militaire concis qui a permis le déploiement rapide d'éléments de la force de réaction de l'OTAN (NRF), qui ont apporté à bref délai les secours humanitaires indispensables, et ont acheminé près de 3 500 tonnes d'approvisionnements de secours. Au début de 2006, l'opération de secours au Pakistan s'est achevée et les forces de l'OTAN ont été redéployées.



## La formation et les exercices OTAN

Bien que la priorité opérationnelle du Comité militaire soit dans une large mesure la planification et la supervision des missions et des opérations, la formation des troupes de l'OTAN et leur participation à des exercices pour les préparer à ces opérations exigent également un suivi rigoureux et l'adaptation de certaines doctrines. Depuis 2005, plusieurs étapes importantes ont été accomplies, et ont nécessité un investissement considérable de la part du personnel. À titre d'exemples :



- La révision complète du MC 458 - le document de synthèse de l'Alliance sur la politique de l'OTAN en matière de formation, d'entraînement, d'exercices et d'évaluation.
- La conclusion fructueuse de l'exercice STEADFAST JAGUAR 06 (îles du Cap-Vert), qui a validé le concept de NRF.
- Un exercice de gestion des crises mené au siège de l'OTAN en 2006, qui a validé de nouvelles procédures et de nouvelles structures destinées à mieux rationaliser la prise de décisions politico-militaires à l'échelon stratégique.
- Quatre exercices consacrés à la défense contre les missiles de théâtre depuis 2005, en collaboration avec les forces armées de la Russie, qui s'orientent vers une capacité conjointe destinée à protéger les troupes déployées contre les menaces que représentent les missiles.
- Depuis 2004, l'état de préparation des forces OTAN de défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) est certifié tous les six mois, dans le cadre

du programme d'exercices de la NRF. En 2007, le concept d'opérations CBRN a été révisé et il fait désormais régulièrement l'objet d'exercices dans le cadre de diverses activités de formation et d'entraînement.

## L'amélioration des capacités - la transformation

Ces trois dernières années ont été riches en défis opérationnels, mais elles ont aussi représenté des avancées remarquables du point de vue de la transformation. L'accélération du rythme des opérations a amené l'Alliance à consacrer davantage d'énergie et de ressources à l'amélioration des capacités, grâce à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles stratégies, et à l'emploi de nouvelles technologies destinées à augmenter l'efficacité des forces de l'OTAN.

Une approche des opérations fondée sur les capacités a été définie pour la gamme complète des activités militaires. L'EMI a consenti des efforts considérables pour préparer le Comité militaire à des débats et à des décisions en étroite coordination avec les deux commandants stratégiques. Voici quelques-uns des domaines importants en pleine évolution :



## La force de réaction de l'OTAN (NRF)

La force de réaction de l'OTAN, une force adaptée à la mission composée de plus de 20 000 militaires à haut niveau de préparation, reste un élément majeur de la transformation de l'OTAN. La réalisation de la capacité opérationnelle totale de la NRF à la fin de 2006 a demandé des efforts considérables et soutenus au Comité militaire, aux commandements stratégiques et aux pays membres.

Il ne faisait aucun doute pour le Conseil, le Comité militaire et les commandements stratégiques que le soutien prolongé de cette force, à un moment où le rythme opérationnel était intense, serait encore plus difficile à obtenir pour les Alliés. À la fin de 2006 et au cours du premier semestre de 2007, le Comité militaire a privilégié la mise au point de mécanismes de constitution de forces à long terme, afin de rendre la force plus employable et plus souple, et de ce fait plus facile à soutenir dans la durée. Ces travaux n'ont pas été vains, après qu'il est apparu clairement que les pays ne pouvaient affecter toutes les forces requises. Malgré cela, les pays de l'OTAN n'ont pas renoncé à l'exigence de disposer d'une NRF et ont tenté de trouver une solution qui préservait le concept et la plus-value de cette initiative. À l'automne 2007, avec la contribution de la chaîne de commandement, le Comité militaire a proposé au Conseil une option de force graduée en guise de solution provisoire jusqu'à ce que la pression opérationnelle pesant sur les forces déployées s'amenuise, ou que davantage de forces déployables soient mises à disposition. Les travaux du Comité militaire se sont poursuivis en 2008 pour obtenir du Conseil qu'il agrée les questions de mise en œuvre, y compris la participation éventuelle de pays partenaires. Les nouvelles procédures pourront alors être incorporées dans le processus de constitution de forces de la NRF, permettant aux pays d'assurer plus facilement le soutien prolongé de cette force à haut niveau de préparation.

## L'amélioration des capacités logistiques de l'OTAN

L'OTAN pourra livrer une capacité militaire efficace et pertinente à condition de disposer d'un soutien et de normes communes dans le domaine de la logistique. De 2005 à 2008, le Comité militaire a joué un rôle de maître d'œuvre pour déterminer les limites et les besoins au sein de la structure actuelle de commandement et de contrôle logistiques, en vue d'une plus grande interopérabilité à l'échelle de l'Alliance. Les six initiatives de logistique multinationales définies et entérinées ultérieurement par les chefs d'État et de gouvernement au sommet de Riga en novembre 2006 sont un exemple des progrès réalisés. Cet aspect s'est poursuivi tout au long de 2007; le Comité militaire et le Conseil ont régulièrement examiné les rapports d'avancement.

## Le renforcement de la capacité de transport aérien stratégique de l'OTAN

Du fait de la nature expéditionnaire des opérations de l'Alliance, l'EMI a privilégié les questions liées au transport aérien stratégique, qu'il a soumises à l'examen du Comité militaire. Voici quelques-uns des progrès importants réalisés :

- Le projet SALIS (solution intérimaire pour le transport aérien stratégique), pleinement opérationnel depuis 2006. Il donne à l'Alliance une capacité supplémentaire pour déployer des forces au moyen d'une flotte de transport fonctionnelle à partir de l'Ukraine.
- La signature de l'initiative de capacité de transport aérien stratégique à la fin de 2006, en vue de l'acquisition d'une flotte de C-17 que 15 Alliés et deux pays partenaires se partageront au profit de l'Alliance.

## La protection des troupes déployées de l'OTAN contre la menace des missiles

La prolifération des missiles balistiques de théâtre, y compris les missiles vecteurs d'armes de destruction massive, constitue une menace importante pour les forces de l'OTAN et un défi sécuritaire pour l'Alliance. La création du programme de défense active multicouche contre les missiles balistiques de théâtre (ALTBMD), en mars 2005, a marqué le début de la mise en place, par l'Alliance, d'une capacité limitée de défense antimissile - du moins pour les forces déployées. Le Comité militaire poursuit ses travaux et l'OTAN devrait avoir atteint d'ici 2010 une capacité opérationnelle initiale en matière de défense des forces de l'Alliance. Par ailleurs, l'OTAN collabore étroitement dans ce domaine avec la Russie, dans le cadre du Conseil OTAN-Russie.



## Les capacités en réseau pour relier les forces de l'OTAN

L'un des aspects importants de la transformation de l'OTAN réside dans l'utilisation de nouvelles technologies, comme les fonctions en réseau conçues pour améliorer l'interopérabilité ainsi que le commandement et le contrôle, grâce à un partage d'informations et de renseignement fiable, sûr et ponctuel. Le rôle joué par le Comité militaire a permis d'agréer un concept commun et un ensemble de dispositions de gouvernance qui orienteront la poursuite de l'élaboration de cette capacité transformationnelle.



### La gestion des ressources et la hiérarchisation des capacités

L'expansion des opérations de l'OTAN entraîne des coûts plus élevés pour les pays contributeurs de troupes, qui doivent déployer et soutenir leurs forces à des distances importantes de leur territoire. Au cours des dernières années, l'Alliance a entrepris la tâche ambitieuse de déterminer la meilleure façon de partager le coût de ses efforts collectifs. Le Comité militaire a contribué à l'élaboration d'une nouvelle doctrine de financement des opérations, destinée à élargir les critères d'admissibilité au financement commun en 2005. Le bilan triennal de la mise en œuvre de la politique révisée est à mi-parcours avant son évaluation définitive. Les travaux se poursuivent dans ce domaine crucial.

### Une structure de commandement de l'OTAN allégée et plus efficace

En juillet 2006, le Conseil a confié au Comité militaire le réexamen du tableau des effectifs du temps de paix de la structure de commandement de l'Alliance, comprenant les QG spécialisés et les autres installations de l'OTAN, dans le but d'aboutir à une structure militaire plus efficace en ce qui concerne les tâches opérationnelles et transformationnelles, et plus avantageuse en termes d'effectifs et de finances.

Tout au long de 2006 et de 2007, le Comité militaire a activement œuvré au bon déroulement des analyses et des travaux pour élaborer une structure de commandement rationalisée permettant la prise en charge d'un plus grand nombre d'opérations à des distances plus importantes, conformément au niveau d'ambition de l'Alliance convenu au sommet de Riga tenu en 2006. La tâche s'est avérée délicate, compte tenu des implications politiques d'une réorganisation de l'implantation géographique préexistante au sein des pays membres. À la fin de 2007, le Comité militaire était parvenu à un consensus sur des modifications mineures de l'empreinte de la structure de commandement. L'étude est ensuite passée à la phase suivante, l'analyse des éléments clés de la structure pour déterminer les domaines de chevauchement et de double emploi qui pourraient permettre d'accroître la déployabilité de l'organisation. Ces travaux se poursuivent, et les principales recommandations qui en ressortiront seront présentées aux chefs d'État au sommet de Bucarest, au début d'avril 2008.

### La fusion des capacités collectives de renseignement de l'OTAN

La complexité croissante des opérations de l'OTAN et l'aggravation des menaces rendent plus que jamais nécessaire la mise en commun des ressources collectives de renseignement OTAN pour améliorer le partage de l'information. Au cours des trois dernières années, l'EMI a organisé quatre grandes conférences OTAN sur le renseignement en vue de réfléchir à la façon d'exploiter les moyens de renseignement des Alliés de l'OTAN. Ces initiatives ont abouti à la création d'un centre de fusion du renseignement,



entériné par le Comité militaire à la fin de 2005, et marquant une étape importante vers la mise en place d'un soutien complet aux opérations en matière de renseignement multisources. En 2006 et en 2007, le partage de l'information s'est étendu aux partenaires de l'OTAN signataires d'un accord de sécurité avec l'Alliance.

## Le renforcement de la coopération

L'OTAN est plus qu'une simple Alliance fondée sur la défense collective de ses membres; elle est devenue un point de convergence politico-militaire où les pays peuvent s'associer dans le domaine plus vaste de la sécurité internationale. Au cours des trois dernières années, le degré de coopération et d'échange d'information s'est considérablement intensifié au sein du réseau mondial de partenaires de l'Alliance, qui rassemble aujourd'hui 64 pays depuis l'Europe orientale jusqu'à l'Afrique du Nord, en passant par le Moyen-Orient et désormais l'Asie. L'OTAN tire parti de cette coopération sous la forme de contributions supplémentaires de troupes à un certain nombre de ses opérations. Il y a cinq ans, cela représentait quelques centaines de militaires; à l'heure actuelle, les pays partenaires et les pays de contact mettent plus de 1 700 et quelque 2 500 militaires à la disposition de la mission de la FIAS en Afghanistan et de la KFOR au Kosovo, respectivement. Plusieurs autres pays partenaires, dont certains d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans le cadre du programme du Dialogue méditerranéen, cherchent activement à apporter leur soutien à l'opération maritime OTAN de lutte contre le terrorisme, Active Endeavour, ou à y participer davantage.

## La coopération en Méditerranée - le Dialogue méditerranéen de l'OTAN (DM)

Le programme du Dialogue méditerranéen consiste en une coopération avec cinq États d'Afrique du Nord - l'Algérie, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie - ainsi qu'avec la Jordanie et Israël. Cette collaboration s'est amplifiée depuis le sommet d'Istanbul, en 2004 : le nombre d'activités militaires a doublé et elles englobent de nouvelles initiatives de formation et d'entraînement, de l'aide en matière de réforme de la défense et des visites d'experts militaires. Les chefs d'état-major de la Défense des pays du DM, ou leurs représentants, se réunissent régulièrement avec le Comité militaire et, au cours des trois dernières années, le Président du CM s'est rendu dans quatre des sept pays participants pour débattre de la façon d'améliorer cette précieuse coopération.

## L'ouverture aux États du Golfe - l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) de l'OTAN

Les relations de l'OTAN avec Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis se sont grandement développées ces trois dernières années grâce à l'ICI. Depuis la création de cette initiative, en 2004, la liste des activités pratiques de coopération s'est enrichie de nouvelles possibilités de formation et d'entraînement, ainsi que d'occasions de dialogue et de consultation.



En outre, l'EMI a effectué des visites d'état-major dans les quatre pays de l'ICI et il a participé en 2005 à une conférence de haut niveau tenue au Koweït. Le Président du Comité militaire s'investit activement dans cet effort de coopération, comme en témoignent sa visite au Koweït en décembre 2006, et sa présence à un symposium du Conseil de coopération du Golfe (CCG) tenu en mai 2007 au Qatar, où il s'est entretenu avec les chefs d'état-major de la Défense des pays de l'ICI.

### Le renforcement des relations OTAN - Russie



Au cours des trois dernières années, de nombreuses réunions du Comité militaire ont eu lieu en présence des chefs d'état-major de la Défense des pays de l'OTAN et de leur homologue russe. Ces événements ainsi que d'autres ont porté principalement sur le développement de la coopération OTAN-Russie par le biais de discussions franches et de plans de travail annuels, qui portent sur tous les domaines de la coopération entre militaires, y compris les exercices et la formation, la coopération logistique, la recherche et le sauvetage en mer et la lutte contre le terrorisme. L'un des faits marquants de cette coopération entre militaires a été l'intégration de la marine russe à l'opération Active Endeavour en 2006, puis la participation d'un deuxième bâtiment en 2007. La défense contre les missiles de théâtre est un autre domaine important de coopération, dans lequel les deux parties accueillent des exercices de poste de commandement dans le but de mettre au point conjointement une capacité

destinée à contrer cette menace naissante. Cette coopération croissante est en grande partie due à la ratification, par la Russie, d'une Convention sur le statut des forces en 2007, qui a renforcé l'interaction entre les forces armées et a facilité l'intensification de la coopération.

### La coopération de l'OTAN avec l'Ukraine

Les réunions du Comité militaire avec l'Ukraine ont permis d'établir des comptes rendus éclairés sur les efforts de ce pays en matière de réforme de la défense et de modernisation, ainsi que sur les progrès liés aux plans de travail OTAN-Ukraine de coopération entre militaires en 2006 et en 2007. Au cours de cette période, le Comité militaire a approuvé un concept révisé de coopération représentatif de l'évolution politique du partenariat OTAN-Ukraine. La coopération entre militaires se poursuit, comme en atteste la participation fructueuse de deux navires ukrainiens à l'opération Active Endeavour en mai et en novembre 2007.



## L'OTAN et les pays partenaires

Le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), composé des 26 Alliés de l'OTAN et des 23 pays du Partenariat pour la paix, est un lieu dynamique de dialogue et de coopération en matière de politique et de sécurité dont la composition et l'importance ne cessent d'augmenter. Au cours des trois dernières années, plusieurs réunions du CPEA se sont tenues, dont trois au niveau des chefs d'état-major de la Défense, pour favoriser la consultation et la coopération dans des domaines tels que la gestion des crises et les opérations de soutien de la paix, la lutte contre le terrorisme international et les questions de défense concernant la planification, l'établissement de budgets, les politiques et les stratégies. Pendant cette période, le Comité militaire, avec le soutien de l'EMI, a entériné des programmes de coopération adaptés avec la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro, invitées à se joindre au programme de Partenariat pour la paix au sommet de Riga, en 2006. Le Comité militaire est également disposé à soutenir tout nouvel élargissement qui interviendrait au sommet de Bucarest, en avril 2008.

## La coopération de l'OTAN avec l'Union européenne (UE)

La volonté d'améliorer la coopération et la coordination avec l'UE a été rappelée au sommet de Riga, en 2006. Dans ce contexte, des efforts ont été consentis en 2006 en faveur d'une coopération plus interactive dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la gestion des crises, y compris la lutte contre le terrorisme, l'établissement de capacités militaires cohérentes se renforçant mutuellement et les plans civils d'urgence. Les Comités militaires respectifs de l'OTAN et de l'UE se sont également réunis régulièrement pour faire avancer cette relation vitale et pour rechercher des façons d'harmoniser les efforts des deux organisations afin qu'elles se complètent mieux. Par ailleurs, en 2007, les deux comités militaires sont parvenus à mettre sur pied des équipes de planification et de liaison, qui viennent encore renforcer la coopération.



## La collaboration de l'OTAN avec les Nations Unies (ONU)

Les activités destinées à renforcer les relations et la coopération entre l'OTAN et les Nations Unies se sont traduites au cours des trois dernières années par plusieurs visites d'état-major de l'EMI, la tenue de tables rondes et l'affectation d'un agent de liaison au siège des Nations Unies, à New York. En outre, avec l'avis du Comité militaire, les Alliés ont agréé un ensemble de mesures destinées à soutenir les efforts des Nations Unies pour relever les défis sécuritaires, y compris la planification opérationnelle et les efforts logistiques.

# Les années à venir ou comment se préparer aux défis futurs

Si l'on envisage les travaux futurs du Comité militaire, il apparaît clairement que les priorités de l'Alliance, agréées au sommet de Riga en 2006 et prévues pour le sommet de Bucarest en avril 2008, resteront les opérations, les capacités et la coopération. Par conséquent, le Comité militaire sera amené à donner des avis militaires éclairés aux décideurs politiques puis à donner suite à une série de nouvelles initiatives politiques qui elles-mêmes dicteront les travaux futurs de l'élément militaire de l'OTAN.



## Les perspectives stratégiques - déterminer les travaux à venir

Pour faciliter la hiérarchisation et la synchronisation des travaux futurs du Comité militaire et dans un souci d'harmonie avec les ambitions politiques du Conseil de l'Atlantique Nord, le Président du CM a mis au point un document de perspectives stratégiques, qui éclaire les travaux du Comité militaire à l'horizon des deux prochaines années. Cette perspective marque une période déterminante pour l'orientation future de l'Alliance et de ses partenaires, tant sur le plan de la politique que sur celui des opérations, notamment parce que le sommet de Bucarest et le sommet du 60<sup>e</sup> anniversaire déboucheront sur des décisions politiques fondamentales sur l'élargissement, l'amélioration des capacités opérationnelles et l'envergure des partenariats de l'OTAN.

Plus précisément, le document du Président du Comité militaire sur les perspectives stratégiques

recense les domaines qui seront privilégiés, ou axes d'effort, pour lesquels des avis du Comité militaire seront sans doute sollicités :

### Les opérations

- Assurer le soutien prolongé des opérations et des missions et en renforcer l'efficacité.
- Afghanistan - FIAS - soutien prolongé, coordination et évolution.
- Kosovo - KFOR - transition et poursuite de la participation de l'OTAN.



### Les capacités et la transformation

- Analyse et réexamen de la structure de commandement de l'OTAN.
- NRF - soutien prolongé et évolution.
- Approche globale, avec des acteurs non OTAN - incidences militaires.
- Capacités et ressources - hiérarchisation.
- Contribution militaire de nature à éclairer les orientations politico-stratégiques futures.
- Contribution militaire aux activités de planification de défense.

- Contribution militaire à des réponses aux nouveaux défis sécuritaires.
- Amélioration de la méthode de travail du Comité militaire.

#### La coopération

- Contribution militaire au renforcement des partenariats et du dialogue OTAN.
- Contribution militaire aux activités de coopération OTAN-Russie.
- Contribution militaire au renforcement de la coopération OTAN-UE.

Ces axes d'effort comportent certaines questions militaires essentielles qui suscitent d'ores et déjà des discussions au sein du Comité militaire, qui s'efforce toujours de parvenir à un consensus interallié sur les activités actuelles et futures de l'OTAN :

## Les opérations

### Une coopération renforcée avec la communauté internationale en matière d'opérations

La décision prise au sommet de Riga en 2006 de définir une approche plus cohérente et globale des opérations, en améliorant la coopération avec les acteurs non OTAN, y compris les Nations Unies et l'UE, s'inscrit dans une initiative à long terme. Des



efforts internes considérables devront également être faits pour planifier, coordonner et gérer la complexité des futures opérations hybrides, auxquelles participeront des organisations civiles. Dans cette optique, le Comité militaire a été chargé d'élaborer des politiques relatives au soutien militaire des opérations de stabilisation et des efforts de reconstruction. Ces politiques chercheront à définir le rôle de l'OTAN, qui privilégiera vraisemblablement les aspects liés à la sécurité des opérations de stabilisation et de soutien à la reconstruction.

### La sécurité énergétique - un rôle possible pour l'OTAN

La sécurité énergétique est indissociable de la stabilité des Alliés, c'est pourquoi l'Alliance continue de prendre part activement au débat sur cette question. Le Comité militaire a rendu au Conseil un avis militaire agréé sur cette initiative à la fin de 2007, avis qui devrait définir et éclairer les discussions qui se tiendront en avril 2008 au sommet de Bucarest et au-delà.

### La cyber-défense - mise au point d'une capacité de défense contre les cyber-attaques

Depuis les cyber-attaques survenues en Estonie en 2007, l'OTAN s'intéresse de plus près à cette menace. Une fois encore, le Comité militaire a rendu son avis, obtenu par consensus, sur la meilleure façon de préparer l'Alliance à cette nouvelle menace, qui peut être dirigée non seulement contre des systèmes de l'OTAN, mais aussi contre les réseaux informatiques intérieurs des Alliés. C'est pourquoi la cyberdéfense est inscrite à l'ordre du jour du sommet de Bucarest en vue d'orientations politiques qui aideront le Comité militaire à déterminer les étapes suivantes du développement de cette capacité naissante de l'Alliance.

## La protection de l'espace aérien de l'OTAN - recherche d'une solution permanente

La solution provisoire adoptée par l'OTAN pour protéger son espace aérien multinational grâce à la police du ciel est suffisante pour répondre aux besoins de l'ensemble des pays de l'Alliance, y compris l'Islande et certains des membres plus récents. La recherche d'une solution permanente qui soit durable et plus efficace domine la liste des priorités du Comité militaire.

## Les capacités

### La force de réaction de l'OTAN - évolution

L'adaptation et le soutien prolongé de la NRF en tant que force à haut niveau de préparation viable qui contribue à la transformation et à l'interopérabilité resteront une priorité de l'Alliance. Les travaux futurs seront axés sur l'amélioration du processus de constitution de forces par la mise en œuvre d'une approche de riposte graduée qui permette à l'OTAN de réagir à la phase initiale d'une crise en faisant appel à un noyau de force équilibré et performant auquel des forces d'appoint peuvent être ajoutées en tant que de besoin. Le Comité militaire devra également se consacrer à d'autres questions, comme la disponibilité accrue des moyens de transport aérien stratégique, la mise en œuvre d'un concept de logistique renforcée, la recherche d'un partage équitable de la charge et l'établissement d'un cadre pour la participation des partenaires.



## La défense antimissile - comment protéger le territoire de l'OTAN

Une étude de faisabilité sur la défense antimissile, achevée en juillet 2005, s'interrogeait sur la meilleure façon de protéger le territoire, les forces et les centres de population de l'OTAN contre la menace des missiles balistiques. Il est ressorti de cette étude, entérinée ultérieurement par les chefs d'État et de gouvernement au sommet de Riga en 2006, qu'un système de défense antimissile était techniquement possible.



## Le réexamen du tableau des effectifs du temps de paix - économies de personnel

L'édification d'une structure de commandement plus efficace, plus efficiente et plus économique, dotée d'une capacité expéditionnaire renforcée et à la hauteur du nouveau niveau d'ambition de l'Alliance en matière d'opérations restera l'une des grandes priorités de l'Alliance. Les résultats de cette vaste étude, dont la responsabilité incombe en partie au Comité militaire, seront mis en œuvre à l'échelle de l'Alliance au cours des deux prochaines années. La dernière étape du processus consistera pour le Comité militaire à présenter des modifications possibles aux tableaux d'effectifs du siège de l'OTAN au Conseil afin qu'il les entérine et qu'il rende une décision avant la mise en œuvre de l'étude, en 2009.

## Le renforcement de la communication stratégique

Le Comité militaire estime que l'Alliance doit renforcer les moyens liés à sa fonction d'affaires publiques militaires. Une politique militaire révisée de l'OTAN en matière d'affaires publiques a été approuvée en 2007, en même temps qu'un besoin militaire minimum visant à élaborer les outils et les capacités nécessaires pour peser de manière significative sur les efforts de communication stratégique de l'Alliance.

## La coopération

### L'élargissement et le renforcement de la coopération

Pour compléter les aspirations politiques de l'Alliance à l'égard des partenariats, le Comité militaire s'attachera à :

- Encadrer l'Albanie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>4</sup> dans leurs efforts pour atteindre les objectifs qui leur ont été fixés en vue de leur adhésion.
- Suivre les progrès accomplis par la Géorgie et l'Ukraine dans le cadre de leur programme de dialogue intensifié.

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de travail du Dialogue méditerranéen, en privilégiant l'interopérabilité et l'intensification de la coopération.
- Faciliter le renforcement des relations avec les pays de contact choisis : l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud.
- Renforcer la coopération militaire pratique et l'interopérabilité OTAN-Russie.
- L'EMI apportera un soutien accru aux initiatives de coopération en matière de formation en 2008, dans le droit fil des efforts de l'Alliance visant à développer au maximum la coopération existante par le renforcement des formations et des exercices offerts aux pays du DM et de l'ICI. Il s'agira notamment de poursuivre la mise en réseau des établissements d'enseignement déjà en place, y compris une faculté distincte au Collège de défense de l'OTAN (NDC) à Rome. Ces initiatives ont pour but la constitution d'un réseau extensible d'activités OTAN de formation destinées aux partenaires du DM et aux pays de l'ICI dans un esprit de coappropriation.



4. La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

# Conclusion

Le présent rapport, le premier de ce genre, a pour but de mettre brièvement en relief quelques-unes des actions accomplies par le Comité militaire au cours des trois dernières années, tout en donnant un aperçu des travaux futurs de la plus haute autorité militaire de l'OTAN. Celle-ci continue de rendre des avis reposant sur un consensus, qui définiront et influenceront les décisions politiques de l'Alliance.



Les priorités stratégiques du Comité militaire – les opérations, les capacités et la coopération – ainsi que la hiérarchisation et la synchronisation de ses travaux, grâce notamment au Plan stratégique du Président du CM, ont permis d'assurer que les efforts et les avis militaires de l'OTAN soient conformes aux priorités politiques de l'Alliance. Cette convergence est essentielle compte tenu du fait que l'Alliance traite de sujets de nature globale,

d'autant plus que les opérations dans lesquelles l'OTAN est impliquée voient leurs champs d'application et leur complexité s'accroître.

L'Alliance a démontré à maintes reprises au cours des 60 dernières années une remarquable capacité à se transformer afin de répondre au mieux aux nouvelles menaces pour la sécurité. En particulier au cours des trois dernières années, l'environnement a évolué très rapidement et le Comité militaire a continuellement œuvré pour l'instauration du consensus autour de sujets difficiles, aidant ainsi l'Alliance à s'adapter pour relever les défis de sécurité du 21<sup>e</sup> siècle.

